

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Un vis ma vie avec les parlementaires de l'Ariège pour partager les conditions d'intervention des aides à domicile sur le bureau local d'Ariège Assistance à Lavelanet

Alors que la deuxième édition de la journée nationale des aides à domicile vient d'avoir lieu le 17 mars 2024, cet événement permet de faire le point sur le métier et les missions des aides à domicile.

Les parlementaires de l'Ariège (M Jean-Jacques Michau Sénateur et Mme Martine Froger député de la 1^{ère} circonscription) à cette occasion ont accepté de partager le quotidien de deux aides à domicile et de participer à un temps d'échange avec Ariège Assistance et les représentants de l'UNA Occitanie sur la transformation de ces services en cours d'expérimentation sur l'Ariège.

Mise en situation des parlementaires

Monsieur le sénateur Jean-Jacques Michau doit accompagner Mme Pages Nathalie auxiliaire de vie sociale avec 10 ans d'ancienneté chez un bénéficiaire de 78 ans ans pour une intervention en fin de matinée sur Lavelanet (aide au lever-déplacement, petite toilette) et une bénéficiaire de 86 ans pour se rendre à l'accueil de jour de l'hôpital de Lavelanet.

Madame la députée Martine Froger partagera l'intervention de Mme Gajan Marie Line auxiliaire de vie sociale avec 16 ans d'ancienneté chez un bénéficiaire de xx ans vivant à Lavelanet (aide à la prise du repas, entretien du logement).

A leur retour, ils feront part de leurs impressions sur ce partage d'expérience et échangeront autour du maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie et de la reconnaissance des intervenants à domicile.

Le département de l'Ariège au cœur de la réforme des services autonomie domicile

L'UNA Occitnaie présentera aux parlementaires l'expérimentation en cours sur le département autour du déploiement des futurs services autonomie domiciles. Ce nouveau modèle d'organisation intègre les activités d'aide et de soin, en mettant fin à l'existence des SSIAD au plus tard en décembre 2025.

Ce rapprochement de structures SAAD et SSIAD sur un même territoire avec des gestionnaires, des statuts juridiques et des financeurs différents est complexe. Il va conduire les professionnels de l'accompagnement à domicile à travailler ensemble et créer une culture partagée de l'aide et du soin.

Les enjeux de coopération et de coordination se situant au niveau départemental, l'Ariège a été choisie comme territoire d'expérimentation pour ces différents facteurs : la proximité des acteurs

opérationnels et institutionnels, les caractéristiques de la population vieillissante, la diversité des cadres de réalisation des activités à domicile avec une ruralité dominante.

Cette action, qui associe les salariés de 6 structures du département, est financée par le FACT afin de permettre aux salariés de l'aide et du soin d'être acteurs de cette transformation.



La mise en place des services aides et soins contribuera à la transformation de l'offre des services à domicile, mais ne répond pas à tous les enjeux du virage domiciliaire dans ces trois composantes sanitaires avec le virage ambulatoire, éthique du vieillissement avec les alternatives à l'EHPAD et « Onusien » sur les droits des personnes en situation de handicap.

Attirer, recruter, intégrer et fidéliser pour renforcer et promouvoir l'offre de services de l'aide à domicile

Aucune transformation de l'offre ne pourra exister sans les professionnels, l'enjeu de l'attractivité sera au cœur des échanges avec les parlementaires.

Aux difficultés rencontrées par les EHPAD s'ajoutent les spécificités de l'exercice à domicile autour de la mobilité professionnelle et d'une pratique autonome dans des environnements uniques à chaque intervention.

Ariège Assistance évoquera plusieurs innovations mises en place avec le soutien de la CNSA qui méritent d'être pérennisées : l'attribution d'une dotation complémentaire en septembre 2022 a permis à Ariège Assistance d'innover avec :

- La mise à disposition de véhicules de fonction Toyota Yaris hybride avec redevance pour les aides à domicile.
- La création d'un groupement d'employeurs et d'insertion pas la qualification avec un premier groupe de demandeurs d'emploi accompagnés en novembre 2024.

- Une offre sur des activités de vie sociale adaptées aux personnes âgées en perte d'autonomie et en situation d'isolement social pilotées par le service relations usager créé en 2023.
- La diversification des emplois avec le projet de développer des habitats partagés et/ou regroupés sur le modèle de la résidence Andema à Pamiers. Ce projet de 10 logements T2 regroupés autour d'un espace de vie sociale partagé facilitant l'inclusion et les liens sociaux intergénérationnels propose un mode de vie sécurisé pour les personnes âgées et une conquête d'autonomie pour les personnes en situation de handicap.



Échange autour des 22 propositions de l'UNA pour un droit à l'autonomie pour tous

La remise des 22 propositions de l'UNA sera l'occasion de mettre en évidence les valeurs partagées entre les représentants de l'UNA Occitnaie, les administrateurs d'Ariège Assistance et les parlementaires pour un accès à tous sur l'ensemble du territoire d'un accompagnement à domicile professionnel sur les volets de l'aide et du soin.

Le département de l'Ariège a pour caractéristique un habitat rural dispersé et pour partie en zone de montagne avec une population plus âgée que la moyenne en Occitanie.

Dans ce contexte les missions autour de la prévention, du repérage des fragilités en plus de la réalisation des actes essentiels auprès de publics fragiles nécessite de plus en plus de coordination, de transmission des informations, de soutien aux aidants.

Le coût financier qui découle des nouveaux enjeux de l'aide et du soin à domicile nécessite des financements relevant de la solidarité nationale pour le pilotage des interventions, la coordination des parcours et un financement par l'APA ou la PCH ciblé sur les prestations directes, ce qui éviterait aux personnes aidées de renoncées aux heures en raison d'un restant à charge trop élevé.

Ce modèle de financement transparent, homogène et simplifié faciliterait l'attractivité des métiers, l'amélioration des conditions de travail et la professionnalisation indispensable au bien vieillir en cas de perte d'autonomie.

Enfin, l'UNA souhaite une gouvernance du secteur du domicile garante de l'équité et de l'efficacité. Avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie en charge du financement de l'APA et de la PCH et des conseils départementaux renforcer dans leur rôle de pilotage de proximité en coordonnant l'action sociale.

À propos d'Ariège Assistance (www.ariègeassistance.fr) :

Association ariégeoise intervenant dans le champ du médico-social pour soutenir l'autonomie des personnes et éviter leur isolement depuis plus de 60 ans. Elle participe à la prévention des difficultés familiales ou sociales et préserve le cadre de vie des personnes aidées ; elle favorise le lien social et l'expression de la citoyenneté, en faisant de chaque personne aidée un acteur à part entière de son projet de vie. Elle emploie plus de 400 salariés répartis sur des services d'aide et de soins à domicile sur tout le département et gère l'EHPAD la résidence des 4 vallées sur Castillon en Couserans.

L'association a construit une vraie "culture d'entreprise" en impliquant ses salariés dans ses choix stratégiques, que ce soit dans la couverture du territoire, la relation à la clientèle, la qualification et le management du personnel.

À propos de UNA (www.una.fr - [@UNAdomicile](https://www.instagram.com/UNAdomicile)) :

L'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles (UNA) est une fédération à but non lucratif créée le 17 janvier 1970. UNA est à la fois un mouvement associatif militant, un syndicat d'employeurs, un réseau d'associations, mutuelles, fondations, services publics territoriaux (CCAS/CIAS) et hospitaliers. UNA représente plus de 800 structures adhérentes (3000 implantations), employant plus de 90 000 salariés, au sein d'un réseau de 65 unions départementales et 20 unions régionales. Les structures adhérentes à UNA gèrent des activités de services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) auprès des personnes vulnérables, des services de soins à domicile (CSI, SSIAD), des services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD), des services d'accompagnement des familles, des structures d'accueil et de garde d'enfants à domicile, des services à la personne.

Contact presse :

Claire Gautherie UNA Occitanie 06 25 19 24 17

Jean-Pierre Galtier Ariège Assistance 06 73 66 69 05
